



LES FEMMES IMMIGRANTES ET L'ITINÉRANCE

Habituellement, lorsqu'on parle d'itinérance, on pense de prime abord à celle des hommes. Or, nous avons vu dans un article publié dans *L'itinéraire* en mai dernier que l'itinérance se conjugue de plus en plus au féminin.

Les femmes itinérantes sont très différentes entre elles et leur parcours l'est tout autant. Parmi elles, une certaine catégorie de femmes sont venues d'ailleurs, d'autres pays, pour trouver de meilleures conditions de vie au Québec. Ce ne sont, hélas, pas toutes qui y parviennent.

COMBIEN?

Depuis 2006, le Québec a reçu environ 50 000 immigrants par année, et ce nombre sera appelé à augmenter dans les années à venir. Sur l'île de Montréal, 31 % de la population sont issus de l'immigration, et dans certains quartiers, cette proportion dépasse les 70 %. En termes concrets, nous parlons de près de 25 000 femmes qui choisissent Montréal comme terre d'accueil, chaque année, en grande majorité.

POURQUOI?

Les femmes immigrantes, et surtout celles provenant de pays non occidentaux, peuvent faire face à plusieurs barrières à leur intégration. Parmi les obstacles rencontrés, hormis la discrimination en emploi qui les touche particulièrement, l'accessibilité à un logement sain et salubre en est un majeur. Il faut savoir que 75 % du parc immobilier insalubre de Montréal est occupé par des immigrants, majoritairement des femmes! L'accès au logement peut être très difficile pour certaines femmes à cause de facteurs tels que le fait d'avoir un faible revenu et d'être mère monoparentale.

Parmi les autres obstacles, mentionnons la méconnaissance des langues officielles dans certains cas, le délai de carence de trois mois qui ne leur permet pas de recevoir de services de santé (même en étant immigrante reçue!), ainsi

que le fait d'être parrainée. En effet, les femmes parrainées n'ont pas la possibilité de demander l'aide sociale, parce que la personne qui les a parrainées est responsable de leurs finances pour une période de trois ans, ce qui les met dans une situation de forte vulnérabilité. De plus, ce statut peut les empêcher d'avoir accès aux programmes de logement social et de formation professionnelle qui sont subventionnés par l'État. Souvent, elles doivent précipiter leur divorce pour avoir accès à des services, notamment dans les cas de violence conjugale.

COMMENT?

Plusieurs femmes immigrantes se retrouvant dans une situation difficile qui pourrait déboucher sur l'itinérance hésitent à utiliser les services disponibles, et ce, pour plusieurs raisons, notamment :

- Le manque de connaissance des services offerts aux itinérants;
- La résistance à les utiliser à cause de la honte;
- La mauvaise adaptation culturelle des services;
- La peur de représailles si elles se plaignent;
- La méfiance envers les services;
- La peur d'être déportée (en cas de statut migratoire précaire).

Enfin, certaines femmes préfèrent plutôt développer des stratégies pour rencontrer des personnes de la même origine que la leur pour les aider plutôt que de faire appel aux services offerts à la population en général.

Ceci fait en sorte qu'une bonne partie de l'itinérance qui touche les femmes immigrantes est cachée et méconnue par la société.

- **Soumya Tamouro et Adina Ungureanu**, de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)

POUR ÊTRE PUBLIÉ DANS CETTE PAGE

Vous avez envie de nous raconter une histoire, de réagir à une actualité ou à un texte lu dans *L'itinéraire*, ou encore d'écrire dans nos pages quelques mots à un camelot du magazine? Écrivez-nous à marie-lise.rousseau@itineraire.ca

